



## Les épreuves d'examen

L'examen est composé, à ce jour, de trois épreuves complémentaires et un entretien final destinées à mesurer chez les candidats leurs connaissances théoriques ainsi que leurs qualités pédagogiques dans le domaine spécifique de la formation des conducteurs de deux-roues. **Les examens se déroulent sur le site SCHIPMAN FORMATION.**

- **Cours hors circulation de 50 mn**
- **Cours en circulation d'1 heure**
- **1 entretien technique d'1 heure (dont 20 minutes de préparation)**
- **Entretien final de 15 minutes**

Ces 4 moments d'examen sont sous l'observation d'un même jury composé de 2 professionnels

### Modalités d'évaluation du CCS 2 ROUES

Référentiel d'évaluation téléchargeable et consultable sur la page :

<https://www.banque.di.afpa.fr/espaceemployeurscandidatsacteurs/EGPResultat.aspx?ct=01303m02&type=t>

| Modalités   | Compétences évaluées   | Durée       | Détail de l'organisation de l'épreuve  |
|---|--|-------------|--|
| <b>Mise en situation professionnelle</b>              | Animer une séance individuelle ou collective de formation à la conduite d'un véhicule motorisé à deux roues hors circulation<br>Animer une séance individuelle ou collective de formation à la conduite d'un véhicule motorisé à deux roues en circulation   | 01 h 50 min | La mise en situation comporte deux parties : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Animation d'une séance d'apprentissage « hors circulation » sur un véhicule motorisé à deux roues ;</li> <li>• Animation d'une séance d'apprentissage « en circulation » sur un véhicule motorisé à deux roues.</li> </ul> |
| <b>Autres modalités d'évaluation le cas échéant :</b> |  |             |  |
| ▪ Entretien technique                                 | Animer une séance individuelle ou collective de formation à la conduite d'un véhicule motorisé à deux roues hors circulation<br>Animer une séance individuelle ou collective de formation à la conduite d'un véhicule motorisé à deux roues en circulation<br>Enseigner les spécificités de l'environnement de la circulation et de la conduite des véhicules motorisés à deux roues | 01 h 00 min | Le candidat réalise une étude de cas tirée au sort relative à la conduite en sécurité d'un véhicule motorisé à deux roues.<br>Le jury questionne le candidat sur sa maîtrise des connaissances sur le sujet.<br>Le jury questionne le candidat sur sa prestation lors de la mise en situation professionnelle.   |
| ▪ Questionnaire professionnel                         | Sans objet   |             | Sans objet   |
| ▪ Questionnement à partir de production(s)            | Sans objet   |             | Sans objet   |
| <b>Entretien final</b>                                |  | 00 h 15 min | Le jury questionne le candidat sur sa compréhension et sa vision du métier d'enseignant de la conduite en sécurité d'un véhicule motorisé à deux roues.  |
| Durée totale de l'épreuve pour le candidat :          |  | 03 h 05 min |  |